

La Résidence Daniel Sacleux, un projet innovant et inclusif pour les personnes vieillissantes en situation de handicap

La Résidence Daniel Sacleux est un projet innovant co-porté par l'ASRL (Association d'action sociale et médico-sociale des Hauts-de-France) ainsi que la ville de Seclin et soutenu par le Conseil Départemental du Nord. Inaugurée en 1986, la Résidence compte aujourd'hui 61 studios d'environ 31 m2 non médicalisés mais sécurisés. Elle permet à des adultes porteurs d'une déficience intellectuelle âgés de plus de 55 ans, accueillis en établissements ou vivant à domicile, travailleurs ou retraités, de vivre en sécurité au sein d'une résidence adaptée à leurs besoins.



La prise en compte du vieillissement est prégnante dans les pratiques et l'accompagnement des personnes accompagnées au sein de l'ASRL, ainsi que pour la ville de Seclin. Une réflexion a été menée conjointement sur un projet pouvant répondre à certains besoins d'adultes porteurs d'une déficience intellectuelle, en partenariat avec la Résidence Autonomie Daniel Sacleux.

Un accompagnement individualisé pour maintenir l'autonomie

Au sein de la Résidence, **huit logements sont mis à disposition de l'ASRL.** Un accompagnement individualisé est défini avec les personnes, leur famille ou leurs représentants légaux, à travers :

- **Des activités collectives**, en partenariat avec l'équipe de la Résidence, favorisant le lien social, la stimulation et la prévention de la perte d'autonomie.
- **Une veille aux besoins de santé** : suivi et accompagnement aux rendez-vous médicaux, mobilisation de services à domicile si besoin, etc...
- **Un accompagnement** dans les différents actes de la vie quotidienne avec une analyse des besoins de compensation du handicap.
- **Le maintien de la personne** dans un environnement social (activités extérieures), familial et amical.

Quelles sont les conditions d'admission ?

Les logements sont ouverts aux personnes déficientes intellectuelles, âgées de 55 ans et plus, retraitées ou ayant diminué leur temps de travail en perspective de la retraite, et ne présentant pas d'incompatibilité à une vie sociale dynamique au sein d'espaces partagés.

Le projet est inclusif et intergénérationnel. Il a pour ambition de permettre à ces personnes la poursuite de leurs parcours de vie dans un environnement correspondant à leur degré d'autonomie et ainsi éviter les orientations par défaut vers des foyers de vie ou des EHPAD.



A propos de l'ASRL

L'ASRL (Association d'action sociale et médico-sociale des Hauts-de-France) accompagne dans l'accès à leur pleine citoyenneté et dans le respect de leur projet personnel, **plus de 4000 enfants, adolescents et adultes** :

- **En situation de handicap** (déficience intellectuelle ou sensorielle, troubles du langage, troubles de la conduite et du comportement, troubles du spectre autistique, handicap psychique...).
- **En risque ou en situation de fragilité sociale, familiale et/ou personnelle** (prévention et protection de l'enfance et de la famille, mandat judiciaire de protection des majeurs).

Forte de son expérience et de son savoir-faire, l'ASRL, reconnue par ses partenaires du secteur sanitaire, social et médico-social et par les pouvoirs publics, propose des réponses porteuses d'innovation pour couvrir des besoins existants ou émergents.

L'association regroupe 40 établissements et services dans les Hauts-de-France, dont les valeurs principales sont : l'humanité, l'engagement et la solidarité.

Pour en savoir plus sur ce projet :

Pascale AUPICQ, Directrice des Foyers « L'Arbre de guise », Foyers « Résidence » & SAVS « Le Colibri »

PAupicq@asrl.asso.fr, 03 20 16 39 34 / 06 38 16 59 43

Site web de l'association : www.asrl.asso.fr